

*L'ajournement*

Indépendamment de cela, il est toutefois peut-être utile d'exposer les principaux problèmes. Du point de vue public, les médias ont dit que la Loi sur les jeunes contrevenants était clémente à l'égard des jeunes criminels. Par conséquent, la critique des médias a été axée sur l'exclusion des enfants âgés de moins de 12 ans; l'interdiction de publier le nom et de dévoiler l'identité des contrevenants; la limite d'âge de 18 ans; et les peines maximales prévues par la loi, qui protègent les jeunes aux dépens du public. A l'échelon provincial, les doléances semblent porter surtout sur les questions d'administration et de procédure. Le solliciteur général attend le rapport de la réunion que les procureurs généraux des provinces ont tenue à Regina les 19 et 20 septembre.

Il ne faut pas minimiser l'inquiétude qu'éprouvent les citoyens pour leur sécurité, mais il est évident que bien des critiques et des demandes de changements proviennent d'une idée tout à fait erronée que l'on se fait de la nature et de l'incidence de la Loi sur les jeunes contrevenants en ce qui concerne l'administration de la justice pour les jeunes. En bref, il convient de signaler maintenant que les opinions ne sont pas unanimes quant à la nature des problèmes que pose la Loi sur les jeunes contrevenants et des solutions à y apporter.

Je tiens toutefois à garantir au député que le solliciteur général est conscient des inquiétudes du public et des gouvernements provinciaux et territoriaux et qu'il est disposé à étudier soigneusement les problèmes, en toute impartialité. Ce faisant, le ministre reconnaît qu'il est nécessaire d'écarter les critiques sans fondement et les craintes injustifiées sur les répercussions de cette loi pour pouvoir s'attacher surtout aux points qui nécessitent vraiment certains changements.

LES AFFAIRES CULTURELLES—LES POURPARLERS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT. B) LA REVUE *TIME*—LA RÉPARATION POSSIBLE DE L'ÉDITION CANADIENNE

**Mme Lynn McDonald (Broadview-Greenwood):** Monsieur le Président, la question que j'ai posée la semaine dernière à la Chambre au premier ministre (M. Mulroney) portait sur un problème crucial, celui de notre intégrité culturelle. C'est une question fort simple: Souhaitons-nous brader nos industries culturelles à l'occasion des négociations sur le libre échange? Voulons-nous vraiment consolider la culture canadienne et veiller à ce que tous ses éléments aient la possibilité de prospérer? Voulons-nous veiller à garder nos emplois pour les Canadiens? Voulons-nous créer davantage de débouchés dans les secteurs de l'édition, de la musique, de la danse, du théâtre et pour tous les autres modes d'expression artistique?

La réponse du gouvernement était plutôt ambiguë. Lorsqu'il s'agit de faire des beaux discours, les ministériels sont assez clairs. Ils sont pour les Canadiens et pour l'intégrité culturelle. Je pose ces questions et je tiens à obtenir des réponses franches et directes, car le gouvernement ne met pas ses beaux principes en pratique.

L'ancien ministre des Communications a laissé entendre, en réponse à certaines questions, à l'occasion d'une conférence, à Halifax, que les industries culturelles étaient reliées aux autres industries qui participeraient aux pourparlers en vue du libre échange si bien qu'elles ne seraient pas vraiment exemptées. La politique du gouvernement à l'égard d'Investissement

Canada précise que le patrimoine culturel et l'intégrité nationale feront l'objet d'exemptions. Toutefois, lorsqu'il s'agit de cas précis, nous constatons que le gouvernement ne tient pas ses promesses.

J'ai soulevé ici le cas de Prentice-Hall et les choses n'ont pas cessé de traîner. L'enquête a été prolongée et nous n'avons obtenu aucune garantie. Il y a aussi le rachat de la chaîne de librairies Classic par W.H. Smith, que la communauté culturelle canadienne juge inacceptable. Cette compagnie promet d'avoir bientôt jusqu'à 20 p. 100 d'actions canadiennes, mais on peut difficilement parler de contrôle canadien. Cela pose véritablement un problème.

● (1910)

La possibilité que l'on ressuscite la prétendue édition canadienne de *Time* est très inquiétante pour le secteur de l'édition. Les députés se rappelleront que l'ancienne édition canadienne de *Time*, dont le contenu canadien était absolument minime et même risible, a disparu après une longue bataille qui a mis à la disposition des éditeurs canadiens d'abondantes recettes publicitaires. En fait, nous avons vu renaître l'édition canadienne. Les magazines les plus petits ont augmenté leur tirage et c'est l'époque où *Maclean's* est devenu un hebdomadaire important au Canada.

Nous craignons que le retour de la prétendue édition canadienne, dont le contenu ne serait pas réellement canadien, ne siphonne l'argent de publicité qui est maintenant distribué dans tout un secteur de l'édition en pleine expansion.

Les rumeurs voulant que le premier ministre ait été invité à une manifestation commanditée par *Time*, plus tard cet automne, à Chicago en novembre peut-être—les rumeurs ne sont pas très précises—ne sont pas sans nous inquiéter, d'autant plus que l'on ajoute que *Time* nommerait M. Mulroney l'homme d'État de l'année.

Voyez-vous, monsieur le Président, celui qu'on salue comme un homme d'État à l'étranger peut être un traître chez lui. Nous devons nous préoccuper de ce genre de flatterie que le magazine *Time* a déjà utilisé par le passé. Nous pensons en particulier à l'ancien premier ministre, M. John Diefenbaker, qui avait été activement courtoisé et flatté par le magazine *Time*. Excellent tirage pour l'un, excellente publicité pour l'autre. Nous sommes très troublés de penser qu'un premier ministre puisse succomber aux discrètes pressions d'une revue à grand tirage.

La menace de résurrection de la revue *Time* est très réelle dans la communauté culturelle canadienne, et je tiens à ce que le gouvernement sache parfaitement que le monde des arts en a assez des discours. Nous ne voulons plus de ces annonces de bonne politique de l'édition qui aboutissent à l'opposé quand Investissement Canada et d'autres décisions interviennent. Nous demandons au gouvernement d'être cohérent et d'admettre la volonté du monde des arts et en fait de tous les Canadiens de construire la culture canadienne et de la construire solidement. Nous avons le talent, nous voulons lui donner l'occasion de s'exprimer. Cela n'est possible que si nous avons de bonnes politiques qui se concrétisent.